dans une compagnie de chemins de fer. Depuis lors on ne l'a plus revu.

On se perd en conjectures sur les causes de cette disparition.

DÉRAILLEMENT. — En gare de Flers, hier soir, la machine d'un train de voyageurs qui entrait en gare, a été prise en écharpe, sur l'aiguille, par la machine d'un train en formation qui sortait du dépôt. La machine du premier train a déraillé complétement, et le choc a été si violent qu'elle a été couchée sur le côté. La voie principale montante a été interceptée pendant plusieurs heures, et les trains suivants ont dû subir de longs retards.

Les avaries sont très importantes, mais il n'y a pas eu d'accident de personne. Le mécanicien et le chauffeur de la machine tamponnée avaient pu sauter sur le sol, grâce au ralentissement du train ; le second s'est fait quelques contusions sans gravité.

INFORMATIONS DIVERSES

— La conférence Molé-Tocqueville a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus : Président, comte H. de Larègle (droite royaliste) ; vice-présidents, René Henry (gauche), et de Morode-Giafferi (appel au peuple) ; secrétaires, Hazard (gauche), vicomte de Gennes (droite royaliste), Dominique (gauche démocratique), Randouin-Berthier (appel au peuple).

— M. Charles Gide, professeur à la Faculté de droit, fera une conférence sur le « Parisitisme social » lundi soir 16 mars, à la *Coopération des idées*, 157, faubourg Saint-Antoine.

— A la nouvelle Université populaire du 6e arrondissement, « Le Livre », 12, rue de l'Ancienne-Comédie, qui compte parmi les membres de son comité de patronage MM. Adolphe Carnot, Alfred Croiset, Gaston Deschamps, Gide, Charles Guieysse, Langlois, Ernest Lavisse, Reclus, S. Reinach, etc., M. François Picavet, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, fera demain mardi à huit heures et demie du soir, une conférence publique sur ce sujet : « De la constitution d'une morale scientifique ».

— Sous les auspices de l'Association de la critique littéraire, notre confrère M. Lucien Victor-Meunier, fera demain mardi, à quatre heures et demie, salle des Capucines, 39, boulevard des Italiens, une conférence sur *Vérité* d'Emile Zola.

— Mme la générale Béziat, en mémoire de son mari, vient de faire don, à la Société centrale de sauvetage des naufragés, d'une somme de 15,000 francs à charge par celle-ci de mettre en service un canot de sauvetage portant le nom de *Général Béziat*.

La nouvelle embarcation vient d'être commandée aux chantiers Normand du Havre. Construite avec les derniers perfectionnements, elle aura dix mètres dix de longueur, sera pourvue des systèmes de redressement et d'évacuation automatiques et ralliera dans les premiers jours de juin la station d'Audierne (Finistère), où elle est appelée à rendre les plus grands services.

— Hier a eu lieu, à Saint-Quentin, la distribution des récompenses à la Société industrielle. M. Michel Lagrave, commissaire général de l'exposition de Saint-Louis, présidait.

Au cours de la cérémonie, il a remis, au nom du gouvernement, les palmes d'officier de l'instruction publique à M. Fontaire, et les palmes d'officier d'académie à M. Villier. Plusieurs médailles du travail ont été également décernées.

— L'Association de la presse agricole a tenu hier son assemblée générale sous la présidence de M. Edouard André, vice-président.

Le comité sortant a été réélu et les places vacantes ont été attribuées à MM. Cornu, Dureau, Zolla, de Guerne et Cadiot.

— *Au musée du Louvre.* — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient de ratifier les achats suivants, effectués par les conservateurs des musée du Louvre :

1° Pour le département des antiquités grecques et romaines, deux têtes en marbre, acquises de M. Hambar ;

2° Pour le département des peintures, une esquisse peinte, par Meynier, du plafond de la salle Duchâtel, acquise de M. Féral ;

3° Pour le département des objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, quatre objets japonais, acquis à la vente Hayashi.

— *Etes-vous satisfait?* Si l'on posait cette question à n'importe lequel parmi les milliers de Parisiens qui ont visité hier la grandiose exposition des créations printanières de High life Tailor, ouverte à la fois, 12, rue Auber ainsi que 112, rue Richelieu, au boulevard, l'on vous répondrait que jamais il n'a été donné d'admirer merveilles comparables aux resplendissants costumes tailleur pour dames à 95 francs, aux charmants complets pour hommes à 69 fr. 50, taillés en des étoffes d'une beauté et d'un goût surprenants. A la mise en vente de ces chefs-d'œuvre, qui commence aujourd'hui tous les modèles exposés et affichés peuvent être immédiatement réclamés.

Mieux, Meilleur marché. — Le mauvais fonctionnement d'un fourneau de cuisine crée des ennuis que ne connaîtra jamais la clientèle des Etablissements Allez frères, les constructeurs universellement renommés.

D'ailleurs, pas un article de ménage sortant des Etablissements Allez frères qui ne soit parfaitemennt conditionné et avantageux.

VARIÉTÉS

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

JEAN-BENOIT SUVÉE

Dans quelques semaines, en avril prochain, l'Académie de France célébrera, à Rome, le premier centenaire de son installation à la Villa Médicis, et inaugurera un monument en l'honneur de Jean-Benoît Suvée, dont la notoriété jusqu'aujourd'hui n'a pas égalé le mérite.

Plus que personne, au lendemain de la Révolution, Suvée, en dotant notre Ecole de Rome d'une résidence digne de ses glorieuses traditions, contribua à les ranimer et à les faire revivre. Dans la bibliothèque de l'Académie, cet incomparable cabinet de travail, à côté de l'inscription qui évoque le souvenir de sa fondation, en 1666, par Colbert et Errard, on lit :

L'an MDCCCIII
Napoléon Bonaparte
étant consul
l'Académie de France à Rome
a été transférée à Villa Médicis
Suvée étant directeur.

Né en 1743, mort en 1807, Jean-Benoît Suvée, artiste distingué, professeur excellent, avait emporté d'un séjour de huit années à Rome un inoubliable souvenir.

Son existence faillit finir tragiquement.

Enfermé, comme ancien peintre du roi, à Saint-Lazare, en même temps qu'André Chénier, dont il fit, étant en prison, le seul portrait authentique, Suvée eut la fortune d'échapper au supplice qui ravit à la France l'admirable poète.

Ce fut après cette dure épreuve que s'ouvrit pour lui la période d'action qui vaut à sa mémoire aujourd'hui l'hommage du monde des arts.

Il fallut à Suvée d'opiniâtres efforts pour réussir à réorganiser l'Académie de France. Arrivé au terme de sa tâche, il ne faisait que se rendre une justice méritée, lorsqu'il invoquait, en faveur de sa nomination dans la Légion d'honneur, comme un de ses principaux titres, « celui que lui donnait un sacrifice de dix ans entier emploié (*sic*) à combattre les ennemis de notre Ecole de Rome, et d'être parvenu, à force de peine et de constance, à la relever de ses ruines, et d'avoir, en la réorganisant, procuré à la jeunesse qui se voue aux arts tous les moyens de perfectionner leurs talents, et aussi tout cet agrément que peuvent désirer des hommes studieux pour la récréation de l'esprit, car on peut dire que rien n'égale la situation du nouveau palais de France. »

Ce ne fut pas, en effet, une mince affaire, au sortir de la tourmente révolutionnaire, que de reprendre, à Rome, en la modernisant quelque peu, l'œuvre de Colbert et d'Errard.

Jamais, en réalité, et c'est là une remarque sur laquelle on ne saurait trop insister, il n'était venu à l'esprit des hommes de la Révolution, pleins d'une admiration passionnée pour la Grèce et pour Rome, de supprimer l'Académie de France.

Après le meurtre de notre chargé d'affaires, Hugon de Basseville, assassiné le 13 janvier 1793, après le pillage du palais Mancini que l'Académie occupait dans le Corso, les pensionnaires, devant des menaces de mort réitérées et furieuses, avaient dû quitter Rome ; ce n'était pas sans esprit de retour.

Presque tous restèrent en Italie et s'installèrent à Florence, à Gênes, à Milan. Plusieurs autres artistes français, peintres ou sculpteurs, vinrent les y rejoindre, ce fut l'un d'eux, destiné à devenir célèbre, Gros, qui, protégé par Joséphine, fixa pour jamais les traits du vainqueur d'Arcole.

En 1795, il y eut, au Salon du Louvre, une exposition « des ouvrages des prix de Rome » et on décerna aux meilleurs de ces ouvrages des récompenses se rapportant aux années 1793, 1794, 1795.

Au lendemain de cette exposition, dont le brillant succès devait être invoqué comme un décisif argument pour la réouverture de l'Académie, la loi du 3 brumaire an IV décida que « le palais national de Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conserverait sa destination » et que cet établissement « serait dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie. »

Ce fut en vertu de cette loi, qu'avait précédée un décret de la Convention, qu'un arrêté du 11 nivôse an IV appela aux fonctions de directeur « le citoyen Suvée, professeur de peinture à l'Ecole spéciale du Muséum central des arts » qui, désigné dès 1792, pour succéder à Rome, à Ménageot, n'avait pu prendre possession de son poste.

Plusieurs années se passèrent encore avant le départ de Suvée. Après la triomphale campagne de Bonaparte et la paix de Campo-Formio, un second arrêté du Directoire, en confirmant la nomination de Suvée, lui prescrivit de se rendre « incessamment » à Rome. Mais ce fut seulement sous le Consulat qu'il put partir.

Une lettre, en date du 18 fructidor an IX, signée Charles-Maurice Talleyrand, ministre des affaires extérieures, et adressée au citoyen Dejean, ministre extraordinaire de la République à Gênes, s'exprime ainsi :

Le citoyen Suvée, directeur de l'Ecole des arts connue sous le nom d'Académie de France à Rome, va se remettre, citoyen, à la tête de cet établissement. Les élèves qui doivent y être entretenus par la République y reprendront en même temps leurs travaux. Je vous invite à leur accorder une protection spéciale dans le pays où vous résidez...

D'autre part, au moment où Suvée quittait Paris, le président de l'Institut lui adressait une lettre des plus élogieuses qui prouve en quelle haute estime il était tenu et quelles espérances s'attachaient à sa mission.

Il devait se montrer digne de cette unanime confiance, mais les difficultés qu'il eut à vaincre furent beaucoup plus considérables qu'il n'avait pu le prévoir.

Absorbée par les retentissants événements qui, à l'intérieur et à l'extérieur, se succédaient sans interruption et par les victoires de Napoléon et de la Grande Armée, — dont les bulletins, traduits en italien, enveloppent encore aujourd'hui, à la villa Médicis, la correspondance de Suvée, — l'attention du gouvernement et du public ne s'arrêtait guère à la réorganisation de notre Académie. Mais le zèle de Suvée était inlassable.

En vain ne donnait-on, malgré ses plaintes formulées parfois avec une impatiente amertume, qu'une très tardive satisfaction à ses demandes réitérées ; en vain allait-on, alors qu'il avait fait de sérieuses avances personnelles, jusqu'à négliger de lui verser son traitement, pour le paiement duquel il était contraint de faire intervenir le cardinal Fesch, oncle de Napoléon et protecteur officiel de l'Académie de France, Suvée ne se décourageait pas ; sa persévérante énergie parvint à résoudre peu à peu toutes les questions.

Ce fut ainsi qu'il fut assez heureux pour mener à bien, — ce qui était le principal objet de son ambition, — les négociations relatives à l'installation de l'Académie à la villa Médicis, dont l'acquisition par la France avait déjà, un instant, été projetée sous Louis XV.

Située sur le Pincio, jadis la colline des jardins, cette villa, reconstruite et embellie au seizième siècle par le cardinal Ferdinand de Médicis, oncle de Catherine, était, lorsque l'Académie de France en prit possession, bien déchue de son antique splendeur. Dès longtemps la plupart des chefs-d'œuvre qu'elle avait renfermés avaient été transportés à Florence, par les derniers Médicis. Les Romains s'en plaignaient dès 1688.

Tel qu'il subsistait cependant, avec ses façades harmonieuses et sobres, ses deux tours que l'on aperçoit de tous les points de Rome, ses terrasses, ses fontaines aux eaux vives, ses jardins aux allées mystérieuses et charmantes, évocateurs des bois sacrés chers aux Muses, sa grandiose et commode installation, le palais Médicis avait gardé tout ce qu'il avait été impossible de lui ravir. Il offrait un séjour, unique par son attrait, à la jeunesse d'élite dans les rangs de laquelle allaient se recruter, au dix-neuvième siècle, la plupart des artistes qui ont honoré la France.

Combien d'entre eux se sont plu, se plaisent encore à se rappeler l'inoubliable impression ressentie lorsque, des fenêtres de la Villa, ils virent, inondée par la poussière d'or du soleil couchant, Rome leur apparaître, incomparable dans son éternelle majesté !

Ce fut le 23 brumaire de l'an XI que l'acte relatif à l'échange de la villa Médicis contre l'ancien palais de l'Académie fut signé par le général Clarke (plus tard ministre de la guerre et duc de Feltre), alors ministre de la République près le roi d'Etrurie, et par le chevalier Mozzi, ministre des affaires étrangères de cet éphémère royaume.

C'était un grand point d'avoir assuré à l'Académie une installation aussi propice à ses travaux ; ce n'était encore que le cadre. Pour que cette institution, en tenant compte de la différence des temps, redevînt ce qu'elle avait été dans le passé, qui l'avait vue si brillante, tout était à refaire.

La correspondance échangée entre Suvée et son ami Joachim Le Breton, secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts, dont les avis éclairés lui furent souvent d'un précieux secours, permet de mesurer les multiples obstacles que le nouveau directeur eut à surmonter.

Dans ces lettres, on voit combien cet homme simple et droit était soutenu par la pensée d'un grand service rendu à son pays.. Il l'était aussi par cette passion que l'on pourrait appeler « la passion de Rome », qu'il avait héritée de ses devanciers, et que l'âge n'a pas refroidie chez le maître éminent qui, depuis de longues années, préside aux destinées de la villa Médicis.

C'était cette passion de Rome, noble et féconde, — *animus est Romæ*, disait Erasme, — qui inspirait au premier directeur de l'Académie de France, Errard, les lignes suivantes qu'il adressait à Colbert, le 30 avril 1669, au sujet du voyage du sculpteur Girardon :

... Ces grands et magnifiques spectacles lui auront assurément inspiré de hautes pensées. Le voyant dans la passion, si Votre Excellence lui commande de mettre la main à l'œuvre et de s'efforcer d'en produire quelqu'une, je lui ai conseillé de remarquer, dans ces fragments antiques, que le tout et les parties sont grandes et simples, et que ces beaux esprits *ont fui la confusion des choses petites et tristes*, tant dans leurs ouvrages d'architecture que de sculpture, ce qui leur donne la grandeur, netteté et harmonie...

Ce culte des grands modèles, réunis à Rome dans un milieu unique, qui, pour les esprits vraiment dignes de cette contemplation, en accroît singulièrement la puissance, Suvée, à un siècle et demi d'intervalle, en était un adepte non moins sincère, non moins fervent que le correspondant du ministre de Louis XIV.

Depuis l'institution de notre Ecole à Rome, écrivait Suvée dans un mémoire résumant ses observations, la France, n'a cessé d'avoir une supériorité très prononcée dans les arts sur tous les peuples de l'Europe par les talents éminents qui successivement en sont sortis, et l'on peut dire que, depuis vingt ans, ils avaient pris un tel essor, par le rétablissement de l'ordre et par les nouveaux moyens d'émulation que le citoyen Vien y avait introduits pendant son directorat, avec l'autorisation du gouvernement, que, dans un moment plus calme, on les aurait vus, en peu de temps, parvenir à leur dernier période de perfection...

Insistant, dans ce même mémoire, sur le bienfaisant résultat de l'étude prolongée des modèles classiques, Suvée ajoutait :

Leur réunion est une instruction continuelle pour ceux qui ont appris à les bien voir. C'est à ce foyer commun d'études que l'imagination s'échauffe et s'embrase. C'est de là que partent les élèves pour en faire de particulières auxquelles leur goût et leur génie les entraîne..... Le jeune artiste, doué par la nature d'une organisation heureuse, saura prendre dans ces sources variées la portion de chacune pour le conduire vers le but qu'il s'est proposé, et remplira l'attente de sa patrie par un talent qui porte son caractère particulier.

Ce qui ne semble se dire ici que pour les peintres se trouve de même pour les sculpteurs dans les monuments de sculpture de l'ancienne Rome, dont abonde la Rome moderne. Les architectes ne peuvent ailleurs trouver autant de moyens d'instruction. Les vestiges des monuments de la magnificence de la capitale du monde, comme ceux que vingt siècles ont respectés, sont autant d'exemples à suivre.

Tel fut Suvée ; son style était médiocre ; son action fut excellente. Le monument érigé grâce à l'heureuse initiative de MM. Henry Roujon et Eugène Guillaume, rappellera, au seuil de la villa Médicis, les éminents services d'un homme auquel l'art français doit beaucoup.

Sans les persistants efforts de Suvée, en un temps où l'esprit public, agité de belliqueuses ardeurs, avait de si nombreuses et contraires préoccupations, l'Académie de France à Rome se fût-elle relevée de ses ruines ? Eût-on vu se rallumer, pure et brillante, la flamme de cet incomparable foyer, auquel se rattachent tant d'illustres souvenirs et, pour l'art et la patrie, tant de jeunes et chères espérances ?

ALPHONSE BERTRAND.

LIVRES NOUVEAUX

A. DONIOL. — **Histoire du 16e arrondissement de Paris.** — Paris, Hachette.

En publiant ce livre, M. A. Doniol rend un service et donne un exemple. Il faudrait être d'une témérité invraisemblable pour essayer d'écrire, aujourd'hui, l'histoire de ce Paris moderne qui s'est agrandi, de tout le Paris suburbain d'autrefois et, cependant, il devient de plus en plus fâcheux de laisser perdre, faute de les rassembler dans une vue d'ensemble, tous les travaux de détails que produit l'érudition contemporaine. Il reste donc à faire l'histoire de Paris en faisant successivement celle de ses arrondissements, c'est pourquoi il faut louer M. Doniol d'avoir entrepris, comme diversion à tant de travaux techniques, l'histoire de ce seizième arrondissement auquel il s'intéresse d'autant plus qu'il est le président de la Société historique d'Auteuil et de Passy.

L'ouvrage qu'il présente au public sous une forme agréable à l'œil, avec des portraits, des gravures et des cartes est fort bien compris. Il débute par une vue sur le passé d'Auteuil, de Chaillot et de Passy depuis le onzième siècle jusqu'au dix-huitième siècle ; puis vient l'histoire des quartiers de ces anciens villages, celle des rues ouvertes sous l'ancien régime, au début du dix-neuvième siècle et de 1851 à 1901. Pour chacun de ces quartiers, les maisons historiques, curieuses ou intéressantes sont signalées, étudiées ainsi que la vie des personnages célèbres qui les ont habitées.

Le volume, abondamment pourvu de tables, se termine par des annexes reproduisant les textes concernant l'histoire du Seizième arrondissement et des monographies des institutions, des dissertations sur les hommes qui ont marqué dans la vie de ces quartiers de Paris.

C'est donc un livre méthodiquement conçu, plein de faits et de choses et dont la publication contribue à une bonne œuvre puisqu'il se vend au profit de l'Union d'assistance du seizième arrondissement. — D.

La Croisière du "Maréchal-Bugeaud"

EN ALGÉRIE ET TUNISIE

Assister à Alger aux fêtes du voyage présidentiel, à l'arrivée de l'escadre saluée par les salves des bâtiments et des forts, à la grande fête navale donnée dans la rade avec les navires illuminés de mille feux, visiter enfin, après Alger, Bougie, Constantine, Bizerte et Tunis, tel est le séduisant programme de la croisière qu'effectuera, pendant les fêtes de Pâques, un des meilleurs paquebots de la Compagnie transatlantique, le *Maréchal Bugeaud*, au départ de Marseille, du 14 au 24 avril prochain.

A peine annoncé, ce magnifique voyage, dont le prix est seulement de 475 francs, tous frais compris, a attiré de si nombreuses demandes qu'il est probable que le nombre restreint des places disponibles sera insuffisant ; les inscriptions sont encore reçues jusqu'au 30 mars au bureau des Voyages Duchemin, 20, rue de Gramont, où se distribue le programme détaillé.

TRIBUNAUX

Diffamation à l'égard d'un fonctionnaire public. — On nous écrit de Bourges :

La Cour d'appel de Bourges vient de rendre sur cette matière un arrêt intéressant.

M. Arnaud, procureur de la République à Aubusson (Creuse), ayant été nommé en la même qualité à Cosne (Nièvre), le *Franchise*, journal d'Aubusson, publia, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Latrige, avocat et conseiller municipal, ancien candidat radical aux élections législatives de 1902, un article intitulé : « Le procureur Arnaud ». Plusieurs numéros de ce journal furent adressés aux personnes notables de Cosne. Se jugeant diffamé, M. Arnaud assigna MM. Latrige et Demay, ce dernier comme gérant du journal, devant le tribunal correctionnel de Cosne.

Malgré un déclinatoire d'incompétence introduit par M. Latrige, le tribunal de Cosne se déclara compétent.

Les inculpés firent appel de ce jugement devant la Cour de Bourges, qui se prononça jeudi dernier sur cet appel.

Au cours de l'audience, la discussion a roulé tout entière sur la question de savoir si un journaliste diffamant un fonctionnaire public à l'occasion de ses fonctions, mais en lui imputant des faits d'ordre privé, relevait ou non de la cour d'assises.

M. Latrige avait, au cours de son article diffamatoire, reproché à M. Arnaud de transformer en boudoir le parquet du tribunal d'Aubusson.

Devant la cour, M. Latrige a défendu lui-même sa cause. Me Rachon, avocat à la cour de Paris, suppléant du juge de paix du 11e arrondissement, s'est présenté au nom de M. Arnaud, demandant confirmation du jugement du tribunal de Cosne.

M. Maulmond, avocat général, a conclu en faveur de l'infirmation du jugement.

La Cour a rendu un arrêt infirmant le jugement du tribunal de Cosne.

Cet arrêt dit que la cour d'assises est seule compétente lorsque les faits personnels reprochés à un fonctionnaire auraient été commis dans des conditions telles que seul ce fonctionnaire pouvait les commettre dans de semblables conditions. Dans l'espèce, la diffamation a formellement visé le fonctionnaire public, car c'est comme procureur que M. Arnaud a été accusé d'avoir fait amener par la force publique certaines personnes de mœurs faciles dans son cabinet.

En présence des nombreuses demandes qui nous sont adressées, nous avons fait faire un nouveau tirage de notre **SUPPLÉMENT DE SIX PAGES** reproduisant *in extenso* le **Rapport de M. Rabier** sur les demandes d'autorisation des congrégations d'hommes.

Ce **supplément** est en vente au *Temps*, au prix de 0 fr. 25 c.

LIBRAIRIE

La REVUE (ancienne « Revue des Revues ») du 15 mars contient la dernière œuvre inédite de Léon Tolstoï : la Résurrection de l'enfer ; *Jean Finot :* Après douze ans ; *E. Ferri, A. Briand, Nieuwenhuis, Vandervelde*, etc. : les Divergences politiques du socialisme ; *E. Schuré :* la Vie d'une cantatrice ; *Abel Hermant :* Confession d'un homme d'aujourd'hui ; *Dr F. Régnault :* la Gymnastique psychique ; etc., etc.

Paris, 12, avenue de l'Opéra. — Le no : 1 franc.

Voir aux annonces la collection **Minerva.**

Annuaire du Parlement, 1 vol. in-8°, illustré de 2 phototypies et d'une carte politique en 4 couleurs. (Georges Roustan, éditeur.)

La cinquième année de l'**Annuaire du Parlement,** publiée par MM. René Samuel et Géo. Bonet-Maury, contient un article de M. Albert Sorel, de l'Académie française, secrétaire général honoraire de la présidence du Sénat, sur la préparation, la rédaction et l'interprétation des lois. L'expérience de l'homme, le talent de l'écrivain donnent à cette étude une importance exceptionnelle.

Comme les autres années, l'**Annuaire du Parlement** donne les indications les plus précises sur la biographie, les votes, les discours, les travaux des sénateurs et des députés. Une chronique complète, impartiale, met au courant des événements qui se sont produits en 1902, tant en France qu'à l'étranger.

L'**Annuaire du Parlement** devient une publication de plus en plus indispensable à l'homme politique, au journaliste, au citoyen, par les documents qu'il fournit sur l'histoire contemporaine et par les nombreux renseignements pratiques qu'il donne sur les institutions et administrations qui, de près ou de loin, collaborent à l'œuvre législative.

ESCRIME

Quelques amis de M. Laberdesque, rédacteurs aux *Mousquetaires* ont tiré hier dans une poule en plein air à l'épée de combat sans bouton, sans masque ni plastron. En somme une reproduction du duel. Dans le monde de l'escrime on a sérieusement discuté cette fantaisie de jeunes gens et on s'est demandé quel but ils poursuivaient ; très vraisemblablement ils n'en avaient pas d'autre que de reproduire une scène de roman de leur auteur favori, du patron de leur journal le père Dumas. En effet au début des Trois Mousquetaires, on se rappelle que d'Artagnan, venant pour la première fois à l'hôtel de M. de Tréville trouve dans le vestibule les mousquetaires de garde Athos, Aramis et Porthos en train pour se divertir de faire des armes avec leurs épées à pointe franche.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que de jeunes fanatiques d'escrime ont essayé entre camarades l'effet que pouvait produire sur leurs nerfs la vue d'une pointe les menaçant au visage et de quelques gouttes de sang coulant de leurs veines. Un des maîtres d'armes les plus connus de Paris nous disait dernièrement qu'aux chasseurs d'Afrique il y a quelques trente ans, les brisquards jouaient couramment l'apéritif au premier sang.

Au point de vue sportif, l'épreuve d'hier a été loin d'être satisfaisante. Les tireurs ont fait preuve certainement de sang-froid et certains d'un grand mépris du danger, mais aucun d'eux presque n'a fait d'escrime, et, dans ces conditions, il paraît d'ailleurs impossible d'en faire. Un tireur de première force qui tirerait à fond sur son adversaire et le tuerait ou le blesserait grièvement sans aucun motif d'animosité serait odieux. Si l'on ne tire pas vigoureusement, on perd toute vitesse, toute puissance. Des gens peu expérimentés, au contraire, comme quelques-uns des tireurs d'hier, tireraient assez volontiers d'une façon imprudente, mais alors le directeur du combat, comme l'a fait M. Laberdesque, est obligé d'intervenir continuellement avec une autre épée pour parer les coups dangereux, les seuls sérieux en armes. Cela devient alors une sorte de duel à trois, confus, embrouillé, insupportable même à regarder pour un véritable homme d'épée.

La séance, un instant troublée par l'intervention du commissaire de police de Neuilly, auquel on persuada sans peine que tout danger sérieux était écarté de cette épreuve, s'est composée de quatre rencontres. Dans la première, M. Laberdesque a touché M. Rhéteau de Villette au poignet ; dans la seconde, M. Jardin de Saint-Ville touche M. Pierre Jan à la main droite ; dans la troisième, M. Henry de Bruchard, légèrement blessé à la lèvre la veille par M. J. Joseph Renaud, atteint M. Bonnefin au bras ; enfin dans le 4e jeu, M. Rouzier-Dorcières égratigne M. Du Halt à l'avant-bras. Toutes ces atteintes sont sans aucune gravité. — *L. d'H.*

SPORT

Courses d'Auteuil

L'écurie J. de Brémond semblait avoir la meilleure chance de remporter hier, à Auteuil, les deux épreuves principales de la réunion, le prix de l'Equinoxe (steeple-chase handicap, 20,000 fr., 5,000 m.) avec Mademoiselle de Longchamps, et le grand prix de Printemps (haies, handicap, 20,000 fr., 3,800 m.) avec Nivolet, mais ni la jument, ni le cheval n'ont pu même obtenir une place : Mademoiselle de Longchamps a fini en tête des chevaux battus, et Nivolet n'a même pas passé le poteau.

La première de ces grandes épreuves, qui réunissait dix partants, a été très brillamment gagnée par Saint-Martin, à M. Liénart (Wright) qui, malgré une grosse faute à la rivière du Huit, a battu de cinq longueurs Van 2e, Loufoque 3e à deux longueurs, et le reste du lot égréné. — Pari mutuel à 10 francs : 54 francs ; à 5 francs : 26 francs.

La prime de 2,000 francs est revenue au vicomte d'Harcourt, l'éleveur du vainqueur : M. Edmond Blanc a reçu une prime de 1,000 francs comme éleveur du second.

Le Grand-Prix du Printemps mettait en ligne quinze concurrents. Red Cedar, à M. Dorian (Hart), a eu facilement raison de ce lot nombreux ; il a battu de quatre longueurs Vieux Marcheur, 2e, La Morée, 3e ; Killarney, avec son top-weight de 70 kilos a fait une très bonne course, finissant en tête des chevaux battus ; pari-mutuel : 112 fr. 50 et 65 fr.

La prime de 2,000 fr. est revenue à M. L. Dutrouilh, la prime de 1,000 fr. à M. R. Lebeaudy.

La journée avait commencé par une victoire de Gazon, à M. Mille (Hart), dans le prix Nuage (steeple-chase, 3,000 fr., 3,500 mèt.), battant le Clos Hamel, 2e, Rubens, 3e, et Pétard ; pari-mutuel : 18 fr. 50 et 10 fr. 50.

Touche à Tout, à M. Bequey-Beaupré (Hall), a remporté le prix Valentino (steeple-chase, 8,000 fr., 4,200 m.), battant Dam et Spa III, tombé à la rivière des tribunes ; pari-mutuel : 18 fr. et 10 fr.

Le prix Auricula (steeple-chase, 4,000 fr., 3,500 m.), a été gagné par Grenadier, à M. Braquessac (R. Ronan), battant Tolbiac, 2e, Deer Fidele, 3e, et cinq autres ; pari-mutuel : 130 fr. et 57 fr.

Le prix du Lac (haies, 4,000 fr., 2,800 m.), est revenu à Maréchal Niel, à M. Becquey-Beaupré (Hall), battant aisément Luisant, 2e, Lucrèce, 3e, Gerald, Vieille Moule et Modane ; pari-mutuel : 30 fr. 50 et 18 fr.

Hier il y avait également réunion de courses à Nice, c'était la première journée des courses plates. L'écurie du vicomte Philippe d'Espous de Paul a réussi un triple event avec Ménélas dans le prix de la Société sportive (2,000 fr., 2,000 m.), Tapageur dans le prix de la Côte d'Azur (4,000 fr., 2,000 m.), et Wilhelmsbad dans le prix des Mimosas (handicap, 3,000 fr., 2,500 m.)

Le prix des Orangers (2,500 fr., 2,000 m.) a été gagné par Carthaginois au comte de David-Beauregard. — L. G.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 16 mars. — Bestiaux. — Vente mauvaise sur le gros bétail et les veaux, lente sur les moutons, bonne sur les porcs.

Espèces	Amenés.	Vendus.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande net	Prix extrêmes poids vif
Bœufs.	2.995	2.698	» 70	» 55	» 40	» 37 à » 73	» 24 à » 44
Vaches	710	636	» 68	» 53	» 38	» 35 » 71	» 23 » 43
Taurx.	276	243	» 59	» 48	» 36	» 33 » 62	» 21 » 40
Veaux.	1.406	1.281	1 05	» 90	» 75	» 70 1 10	» 42 » 58
Moutons	18.241	16.445	1 10	» 95	» 80	» 75 1 15	» 44 » 60
Porcs.	3.339	3.339	» 74	» 72	» 70	» 68 » 74	» 47 » 53

Peaux de mouton selon laine, 1 50 à 4 50

31 vaches laitières vendues de 420 à 560 francs

Arrivages : 960 moutons algériens

Renvois figurant dans les arrivages : 255 moutons, 150 bœufs, 20 vaches, 10 taureaux.

Entrées au sanatorium le 13 mars : 641 moutons algériens et 1,635 autrichiens. Entrées pour demain, 2,124 moutons.

Réserve aux abattoirs, le 16 mars : 1,096 bœufs, 512 veaux, 1,422 moutons.

Entrées depuis le dernier marché : 513 bœufs, 1,523 veaux, 4,730 moutons, 575 porcs.

THÉATRES

M. Rodolph Lothar a rendu visite à M. Gustave Charpentier, à l'hôtel où il est descendu, à Vienne, et a causé quelques moments avec lui. Il a publié le récit de cette entrevue.

M. Lothar a eu peine à reconnaître Gustave Charpentier au premier abord, car celui-ci n'a plus de barbe : il ne lui reste que la moustache.

C'est une histoire comique, a raconté Gustave Charpentier, non une histoire tragique, que la manière dont j'ai perdu ma belle barbe. A mon arrivée à Berlin, je me rends à l'hôtel et je demande que l'on me fasse venir un coiffeur dans ma chambre. Il s'y rend ; il ne parle pas français et moi pas allemand. Je lui indique par une mimique compréhensible qu'il doit me rafraîchir la barbe. Il me comprend mal, et, au même moment, voilà la moitié de ma barbe rasée ; cette barbe que, durant dix ans, je m'étais efforcé de soigner. Que faire ? Il n'y avait qu'à sacrifier la autre côté, et c'est ce que je fis. Mais maintenant, je ne suis plus le même. Que vont dire mes chères Mimi-Pinsons ?...

Gustave Charpentier, arrivant à des sujets plus graves, a dit :

Debussy, Bruneau et moi, Debussy, le symbolique, Bruneau et moi, les naturalistes, tous trois, seuls, nous nous efforçons de suivre les traces de Wagner. J'ai beaucoup appris de Massenet et je l'aime beaucoup.

Je ne peux composer sur un texte étranger. Je suis trop modeste pour mettre en musique un sujet traduit de Shakespeare, Goethe ou d'un autre poète. Je suis aussi trop autoritaire. Je ne peux être utile à personne ni collaborer avec personne. Je ne pourrais pas plus composer sur un texte étranger qu'avoir des rapports avec la femme d'un autre.

J'écris toujours en même temps le texte et la musique et je les ai terminés en même temps. La pensée musicale est toujours la première dans ma tête. J'écris les mots en la suivant. Je ne sens pas seulement, je pense aussi en musique. La musique, ce n'est pas seulement la parure, mais surtout la langue de l'âme.

— Ce soir :

A la Comédie-Française :

Première représentation de *Sans lui*, comédie en un acte, en prose, de M. Marcel Girette :

M. Le Bargy, Philippe ; Mmes Bartet, Lucienne ; Faylis, Joséphine.

Débuts de Mlle Yvonne Garrick dans *Il ne faut jurer de rien*, dont voici la distribution :

MM. Le Bargy, Valentin ; de Féraudy, l'abbé ; Pierra Laugier, van Buck ; Falconnier, un aubergiste ; Croué, un maître de danse ; Gaudy, un domestique ; Laty, un paysan ; Mmes Pierson, la baronne ; Yvonne Garrick, Cécile.

Ordre du spectacle : la *Femme de Tabarin*, *Sans lui*, *Il ne faut jurer de rien*.

Au théâtre des Gobelins, à huit heures un quart, dix-huitième gala populaire de l'Œuvre française des Trente Ans de théâtre. Au programme :

Causerie de M. Auguste Dorchain.

Andromaque, tragédie en cinq actes, en vers, de Racine, par la Comédie-Française :

MM. Albert Lambert fils, Oreste ; Paul Mounet, Pyrrhus ; Villain, Phœnix ; Hamel, Pylade ; Mmes Dudlay, Hermione ; Segond-Weber, Andromaque ; Roch, Cléone ; Lherbay-Florentine, Céphise.

Démocrite (scène), de Regnard, par la Comédie-Française : M. Coquelin cadet, Mlle Thérèse Kolb.

Danses du Directoire : Mlles Louise et Blanche Mante, de l'Opéra.

— La *Châtelaine* sera donnée encore toute la semaine Cette décision a été prise hier par la direction du théâtre de la Renaissance en présence des recettes de ces derniers jours.

La répétition générale de *Crainquebille* et de *Clarisse Arbois* aura donc lieu au début de la semaine prochaine.

Dimanche prochain 22 mars, irrévocablement dernière représentation de la *Châtelaine*.

— Dimanche prochain, au théâtre du Châtelet, le concert Colonne aura lieu avec le concours de M. Ernest van Dyck, qui chantera des fragments de la *Damnation de Faust* (H. Berlioz), l'*Or du Rhin* (R. Wagner), la *Valkyrie* (R. Wagner), *Siegfried* (R. Wagner), duo du premier acte avec Mme Adiny.

— Les amis et admirateurs d'Augusta Holmès ont organisé, sur l'initiative de l'un d'entre eux, M. Edouard Colonne, une audition solennelle des œuvres de la grande artiste disparue. Ce concert, dont le produit sera consacré à l'érection d'un monument au cimetière de Versailles, où le corps d'Augusta Holmès doit être définitivement transporté selon ses dernières volontés, promet par le choix des morceaux et des interprètes de constituer une admirable et émouvante manifestation.

Pour les billets, s'adresser aux éditeurs de musique : Grus, place Saint-Augustin, ou Durand, place de la Madeleine, ou bien à la salle Æolian, avenue de l'Opéra, où le concert doit avoir lieu le 25 mars, à deux heures.

— Le théâtre du Châtelet donnera, demain mardi 17, une matinée au profit de la Société de secours mutuels des employés des théâtres de Paris.

Le programme est des mieux composés : la Comédie-Française y jouera la *Femme de Tabarin* ; Mme Sarah Bernhardt dira une poésie d'Alfred de Musset. On y verra, on y entendra Mlle Cécile Sorel, les sœurs